

Livret d'accueil des stagiaires CFPPA Borgo

Formations courtes

2021 – 2022



Bienvenue :

Première étape de votre intégration au sein du centre, ce livret d'accueil est destiné à vous présenter notre structure, les éléments utiles et pratiques pour faciliter vos démarches, vos missions en tant que stagiaires, et certains aspects de réglementation.

Les équipes pédagogiques, l'ensemble du personnel administratif et technique, les chargés de missions et la Direction du CFPPA vous accueillent avec le souhait de vous faire partager leurs savoirs et savoir-faire et de vous mener à la réussite de votre parcours.

Une démarche d'amélioration continue de la qualité des formations et de l'accueil des stagiaires répondant aux critères du développement durable accompagnera l'ensemble de votre cursus.

Parce que notre environnement technique et réglementaire évolue en permanence et fort de notre expérience, nous avons choisi de développer un espace pédagogique qui prenne en compte vos besoins et qui soit proche des réalités de la profession.

Notre objectif : vous accompagner dans votre parcours vers la réalisation de votre projet professionnel. Pour cela, nous veillerons et vous veillerez au respect de vos droits, mais vous vous engagerez dans le respect de vos obligations. Le respect mutuel sera notre règle et sera le vecteur d'un environnement serein.

Bienvenue à tous...

Présentation du site :

L'E.P.L.E.F.P.A. :

Créé en 1962 à proximité immédiate de la ville de Bastia, l'établissement devient collège agricole en 1969 puis Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole en 1979. Sur la volonté conjointe du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et de la Collectivité Territoriale de Corse, l'établissement est transféré en 1991 sur la commune de Borgo et implanté sur un domaine de 43 ha.

L'établissement Public Local de Borgo-Marana est constitué de 4 centres : le Lycée Agricole, le Centre de Formation d'Apprentis Agricoles (CFA Agricole), le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) et l'Exploitation Agricole.

Le C.F.A.A./ Le C.F.P.P.A. :

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) ainsi que le Centre de Formation d'Apprentis Agricoles (CFA Agricole) assurent des formations professionnelles continues et par apprentissage depuis 40 ans, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Ils répondent ainsi aux besoins de formation et de développement des compétences des individus, des entreprises et des collectivités sur toute la Corse, dans des domaines d'intervention diversifiés.

Ils proposent des formations diplômantes, des blocs de compétences, des formations professionnalisantes et qualifiantes.

Le Complexe d'enseignement agricole de Borgo comprend un Centre de Documentation et d'Information, animé par Mme Isabelle PEINAUD, Professeur-Documentaliste. Le C.D.I. comprend un espace documentaire, une banque de prêt avec 2 postes informatiques et une salle multimédia équipée de 11 postes informatiques en réseau.

Vous y trouverez un fond documentaire spécialisé dans les filières enseignées dans l'établissement, mais également 7 200 autres ouvrages dont 510 romans, 240 bandes dessinées. 800 cassettes, diapositives, cdroms et DVD ainsi que 47 périodiques auxquels l'établissement s'est abonné.

Le CDI accueille l'ensemble des apprenants (élèves, stagiaires et apprentis) et des personnels de l'établissement du lundi au vendredi. Les horaires d'ouverture sont consultables à l'entrée du CDI

Le service restauration et l'internat :

Un service restauration, fonctionnant en circuits courts, est proposé aux apprenants pendant l'année scolaire (hors vacances scolaires).

Le service de restauration est ouvert à tous, du lundi au vendredi midi. L'inscription au repas s'effectue en amont de la formation pour les stagiaires de formations courtes. Un mail est à transmettre à la Chargée de développement Marie-France Raffalli « marie-france.raffalli@educagri.fr » au plus tard 10 jours avant l'entrée en formation. Toute inscription devra être acquittée et figurera sur la facture de formation.

Les menus sont élaborés avec le concours d'une diététicienne, qui participe à la commission « menus » de l'établissement.

Un internat est proposé aux personnes qui le souhaitent, sous réserve de places disponibles, et en dehors des vacances scolaires.

Les prestations proposées :

Les formations, dites « longues » :

- Les formations par apprentissage : (CFAA)

Niveau IV	<p>BPREA Responsable d'exploitation agricole Orientation Horticulture</p>	<p>BPREA Responsable d'exploitation agricole Orientation Production animale</p>	
Niveau III	<p>CAP Agricole Jardinier Paysagiste</p>	<p>CAP Agricole Métiers de l'agriculture et productions animale</p>	<p>CAP Agricole Palefrenier Soigneur</p>

- Les formations continues : (CFPPA)

Niveau IV	<p>BPREA Responsable d'exploitation agricole Orientation Horticulture</p>	<p>BPREA Responsable d'exploitation agricole Orientation Production animale</p>	<p>Blocs de compétences BAC Pro CGEVV Conduite et Gestion de l'entreprise Viti-Vini</p>	<p>CS Arboriste - Elagueur</p>
Niveau III	<p>BPA Travaux d'aménagements paysagers</p>	<p>BPA Travaux de productions Horticoles Spécialités : Arboriculture - Horticulture ornementale et légumière</p>	<p>Blocs de compétences CAP SAPVER Services aux personnes et vente en espace rural</p>	

Les formations, dites courtes :

Les Certificats :

- Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques, Catégorie « Opérateur », Initial et / ou Renouvellement
- Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques, Catégorie « Décideur : en entreprise non soumise à agrément », Initial et / ou Renouvellement
- Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques, Catégorie « Décideur : en entreprise soumise à agrément », Initial et / ou Renouvellement
- Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques, Catégorie « Mise en vente, Vente de produits phytopharmaceutiques », Initial et / ou Renouvellement
- Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques, Catégorie « Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », Initial et / ou Renouvellement
- Certificat Individuel Professionnel « Certibiocide », Initial et / ou Renouvellement
- « Certibiocide, Journée complémentaire », accessible si titulaire d'un Certificat Phytosanitaire en cours de validité.
- « Le Charançon rouge du palmier », accessible si titulaire d'un Certificat Phytosanitaire en cc de validité.



Le secteur du paysage :

Les niveaux d'élagage :

- Niveaux de 1 à 4



Les niveaux de tronçonnage :

- Niveaux de 1 à 4



Le transport d'animaux :

Transport d'Animaux Vivants :

- Ovins-caprins, Bovins, Porcins, Equidés, Volaille, Chiens- Chats, Petits mammifères, Furets



L'entretien et les soins aux animaux : En partenariat avec le CFPPA de Montbrizon **ACACED Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques**

- Chiens
- Chiens Chats
- Chiens-Chats et N.A.C.

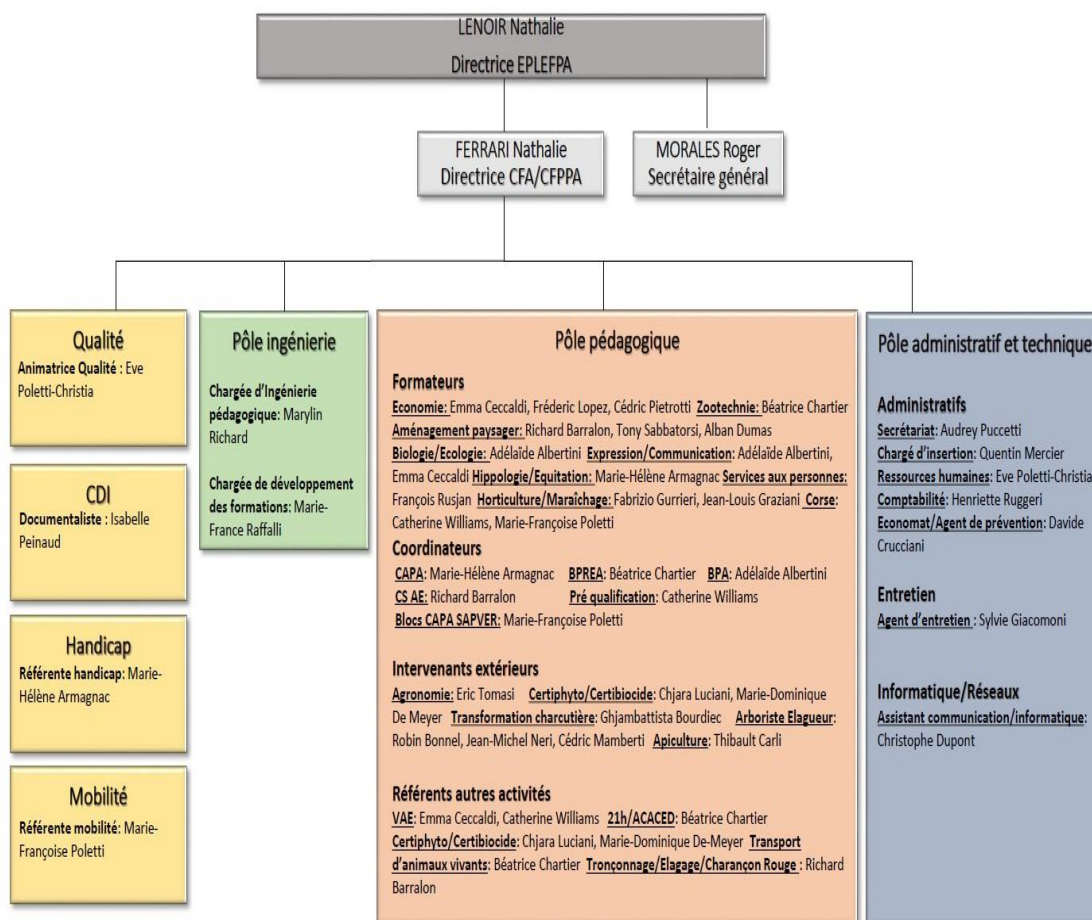
Modalités pédagogiques : alternance de théorie et de pratique

Modalités d'évaluation : tests théoriques et pratiques avec grilles



Demandes de formations spécifiques : nous consulter

Une équipe à votre écoute :



Le personnel dédié au formations courtes :

La secrétaire : Audrey Pucetti : cfppa.borgo@educagri.fr – Tel 04.95.30.02.31 taper 1

La chargée de développement des formations : Marie-France Raffalli : marie-france.raffalli@educagri.fr - Tel 04.95.30.02.38 – 06.74.25.52.58

Les formatrices, formateurs : Chjara Luciani chjara.luciani@educagri.fr – Marie-Dominique De-Meyer marie-dominique.de-meyer@educagri.fr – Richard Barralon richard.barralon@educagri.fr – Alban DUMAS alban.dumas@educagri.fr – Tony Sabbatorsi tony.sabbatorsi@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires des formations :

Pour les formations de 6h / jour : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Pour les formations de 7h / jour : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30